

libéraux de l'Angleterre, qui lui feront bon accueil.

Il ne faut pas non plus perdre de vue que notre législature locale est un grand moyen de parvenir à notre indépendance, et si nous faisons cet usage de notre législature locale, elle nous aura pas coûté trop cher. En protestant, comme vient de le faire le Nouveau-Brunswick, contre la cession de nos plus chers intérêts, sans retour et sans compensation, elle peut aussi y joindre la demande de notre émancipation dans ces termes conciliants et respectueux, que j'ai pris la liberté de suggérer plus haut. Sans s'isoler, le Bas-Canada peut aujourd'hui prendre l'initiative, car le trafic de nos droits et de nos intérêts par l'Angleterre a fortement ébréché le tranchant du loyalisme excessif. Que le peuple élise donc à la législature locale des candidats qui le protesteront contre le traité de Washington ; 2o saisisront cette occasion de voter en faveur d'une adresse au gouvernement de sa Majesté pour l'indépendance du Canada ; 3o d'une autre adresse au gouvernement des Etats-Unis pour l'union du Canada avec eux, aussitôt que notre indépendance sera reconnue ou méconnue.

Si le peuple du Bas-Canada fait son devoir, nul doute que l'annexion soit un fait consommé avant un an.

A la veille d'un si grand changement, je n'hésite pas à dire qu'avant d'être partisan de l'annexion je suis partisan du progrès,